

Schéma réglementaire – loi de programmation de la recherche

Comité technique ministériel – 19 janvier 2021

Lors du Comité Technique Ministériel du 19 janvier 2021, le calendrier du schéma réglementaire global [de la loi de programmation de la recherche](#) a été présenté par les services de la DGRH du ministère aux représentants des personnels. Une grande partie de ces textes sera travaillée en comité de suivi auquel participera le SNPTES, signataire du protocole. Une première phase de négociation aura lieu dans la première partie de l'année 2021 et passera par les instances dans le courant du printemps 2021. Un 2^e train de textes sera quant à lui discuté puis voté à l'automne.

Même si la plupart des textes réglementaires vont encore faire l'objet de négociations, des [avancées significatives](#) ont déjà été obtenues par le SNPTES pour les personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche lors des négociations du protocole d'accord signé en octobre 2020. Parmi celles-ci, on peut citer les mesures suivantes :

- convergence indemnitaire des personnels de l'ESR ;
- repyramidage des corps et grades des chercheurs et des enseignants-chercheurs ;
- harmonisation des grilles des maîtres de conférences, chargés de recherche (accès à la HEB) et ingénieurs de recherche (fusion de la 2^e et 1^{re} classe) ;
- repyramidage des corps des ingénieurs et personnels techniques de recherche et formation (ITRF) ;

Le SNPTES participe à toutes les phases de la négociation avec la volonté d'obtenir de nouvelles avancées et l'application effective de toutes les mesures prévues par l'accord.

Choisy-le-Roi, le 19 janvier 2021

Schéma réglementaire global LPR - Protocole (hors train réglementaire Ségur santé)

1er Train printemps

Périmètre protocole	Décret indemnitaire EC/CH	Décret repyramidage EC	Décret repyramidage ITRF	Arrêtés revalorisation EC/CH 2021	
Objectif publication	juin-21	juin-21	juin-21	Début février 2021	
Périmètre CTM/CTU	Décret CPJ	Décret CDI mission	Décret classement	Décret indemnité différentielle 2 SMIC	Décret post doc public
Objectif publication	juin-21	juin-21	juin-21	juin-21	juin-21
Périmètre CTM/CTU	Décret éméritat	Décret CER - L 431-1 et 2 DS L 3142-130	Décret déclaration cumul activité	Décret déclaration d'intérêt expertise pouvoirs publics	Cohérence D 84 dont qualification PR et décontingement
Objectif publication	juin-21	juin 2021 (L 431-1) et fin mai pour les deux DS	juin-21	juin-21	juin-21

2ème Train automne

Périmètre protocole	Décret HEB CR	Décret repyramidage DRCE	Decret fusion IGR	Arrêtés revalorisation EC/CH 2022	
Objectif publication	fin septembre 2021	fin septembre 2021	fin octobre 2021	début novembre 2021	
Périmètre CTM/CTU	Décret mobilité temps partagé	Arrêté revalorisation doctorat	Décret expérimentation qualification	Cohérence D 83 EPST et D84 EC	
Objectif publication	fin septembre 2021	-	fin octobre 2021	fin octobre 2021	